



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

parcs nationaux

Question écrite n° 115996

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la superposition des pouvoirs de police du maire d'une commune et du directeur d'un parc national. Il lui demande de lui préciser les champs d'intervention respectifs et dans quelle mesure le pouvoir de police du maire s'impose à tous autres pouvoirs de police administrative que ce soit dans la zone coeur du parc national que dans la zone périphérique.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115996

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8285

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)